# Construction d'une chambre d'agrandissement économique

Autor(en): **Millon, G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **9 (1897)**

Heft 4

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-523953

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

## CONSTRUCTION

### d'une Chambre d'agrandissement économique.

---

La mode est actuellement aux appareils légers et de petits formats. On ne rencontre plus guère de touriste s'embarassant d'un 18 × 24 ou d'un 21 × 27. On trouve beaucoup plus simple d'emporter en excursion la jumelle 6 ½ × 9 ou le 9 × 12 dont un agrandissement vous donnera le 18 × 24, voire même le 24 × 30.

Si l'image perd un peu en netteté, elle ne fera que gagner au point de vue artistique ; l'agrandissement perdra cette sécheresse de lignes que les artistes reprochaient à juste titre à l'épreuve primitive.

Il existe différents moyens d'obtenir ces agrandissements :

1° La chambre d'atelier à trois corps ; celui du centre qui reçoit l'objectif, les deux autres reçoivent l'un le verre dépoli et le châssis, l'autre le cliché à agrandir.

Cette chambre a l'avantage de pouvoir donner toutes les dimensions d'agrandissement égales ou inférieures à celle de la glace dépolie.

Mais je dois avouer qu'à moins d'une grande habitude, il faut passablement tâtonner pour la mise au point avant de trouver le format cherché.

De plus cet appareil est d'un prix relativement élevé ; c'est donc plutôt une chambre de professionnels qu'une chambre d'amateurs.

Pour le 6 1/2 × 9 et le 9 × 12, il existe un amplificateur à bonnettes et à commande automatique, système breveté par M. L. Gaumont. Cet appareil excessivement ingénieux permet les agrandissements jusqu'au 18 × 24. Il y a encore, pour le 6 1/2 × 9 ou le 9 × 12, l'appareil à projections, spécial pour les agrandissements ; mais aussitôt qu'on dépasse ces dimensions, le prix de l'appareil prend également des proportions exagérées, à cause du prix élevé du condensateur qui doit forcément inscrire le cliché à agrandir.

Reste encore une méthode peu pratique, mais aussi peu coûteuse ; je dis peu pratique en ce sens qu'elle exige de longs tâtonnements et qu'il lui faut consacrer une pièce spéciale de sa maison, pièce absolument obscure ne devant recevoir le jour que par l'ouverture destinée au cliché ; une glace à 45 degrés renvoie du dehors sur ce dernier la lumière du ciel.

A une distance qui varie, se place l'appareil muni d'un objectif à portrait, celui-ci tourné vers l'écran, et le verre dépoli tourné par conséquent vers le cliché. Inutile de dire que la glace dépolie doit être enlevée et qu'il faut une grande expérience pour trouver les distances respectives de l'objectif au cliché et de ce dernier à la surface sensibilisée. De plus, chacun n'a pas à sa disposition une pièce à consacrer à cet objet.

J'arrive à une autre méthode plus pratique ; elle n'a évidemment pas tous les avantages des précédentes, parce qu'elle ne donne comme agrandissement qu'une dimension donnée, mais elle compense largement ce défaut par la modicité du prix de l'appareil et aussi par l'absence de tâtonnements.

Ici, plus de mise au point toujours laborieuse ; elle a été faite une fois pour toutes au début.

Comme dépense, une simple boîte rectangulaire dont la longueur sera déterminée par le foyer de votre objectif.

Disons en passant qu'un objectif, pourvu qu'il couvre le cliché à agrandir, donnera, si on le désire, les plus grandes dimensions ; on n'est limité que par la netteté de l'image à reproduire et aussi par le grain du cliché. Les émulsions rapides ont le grain beaucoup plus gros que les émulsions lentes.

Mais comment trouver pour un objectif donné les diverses distances cherchées ? Il existe, il est vrai, une formule algébrique qui donne ces distances ; mais outre que l'algèbre est pour beaucoup d'une digestion difficile, il est une mesure qu'il faut d'abord connaître très exactement, à un millimètre près, c'est celle du foyer de l'objectif.

Reste donc le tâtonnement ; travail ardu, pénible, que j'ai cherché à faciliter le plus possible.

Voici une manière d'opérer : je prends ma chambre noire 13 × 18 sur laquelle je place l'objectif qui doit servir à l'appareil d'agrandissement ; je remplace le verre dépoli par un cliché fait sur plaque au lactate d'argent de Guilleminot, qui donne des noirs intenses et des blancs d'une limpidité parfaite. Le négatif qui a servi à impressionner cette plaque par contact renfermait des caractères d'imprimerie très nets pour rendre la mise au point plus facile. Il contient également un cercle de 0,06 centim. de diamètre dont je vous expliquerai l'utilité.

Notez que ce chiffre de 0,06 cent. importe peu ; j'aurais pu aussi bien prendre un autre chiffre, pourvu que le cercle fût bien inscrit dans la plaque.

La chambre noire ainsi montée, j'éclaire le positif au lactate au moyen d'une forte lampe en interposant un verre dépoli, de façon que toute la plaque soit uniformément éclairée ; le verre dépoli qui a été retiré de l'appareil remplit fort bien le but.

L'image des caractères et du cercle viendront se projeter sur une feuille de papier blanc, posée à cet effet en face de

l'objectif. Après quelques tâtonnements, on trouve facilement la distance à laquelle on obtient le maximum de netteté.

Mais la netteté ne suffit pas; pour obtenir un agrandissement d'une dimension déterminée, il faut encore que le cercle se projette sur l'écran dans des proportions également déterminées.

Désirez-vous d'un 9 × 12 obtenir un 18 × 24? Il est aisé de comprendre que le cercle de 0,060 millimètres de diamètre devra donner l'image nette d'un cercle de 120 millimètres de diamètre; la raison en est bien simple: le 9 × 12 est contenu deux fois dans la hauteur et deux fois dans la largeur du 18 × 24.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Le 9 × 12 | en 18 × 24, | le diam. | de 60$^{mm}$ | devra être | 120$^{mm}$ |
| » | 21 × 27 | » | » | » | 135 |
| » | 24 × 30 | » | » | » | 150 |
| Le 13 × 18 | en 18 × 24 | » | » | » | 80 |
| » | 24 × 30 | » | » | » | 100 |
| » | 30 × 40 | » | » | » | 133 |

Si le diamètre se projette trop petit, diminuez, au moyen de la crémaillère, la longueur du soufflet et augmentez la distance qui sépare l'objectif de la feuille de papier. Agissez inversement dans le cas d'une image trop grande.

Dès que vous avez obtenu la reproduction bien nette des caractères d'imprimerie et du cercle à la dimension désirée, il ne reste plus qu'à mesurer les distances comprises entre le cliché et la planchette d'objectif d'une part et entre la planchette d'objectif et la surface sensibilisée. Ces deux chiffres additionnés vous donneront la longueur totale de la boîte.

G. Millon.

*(L'Avenir photographique.)*

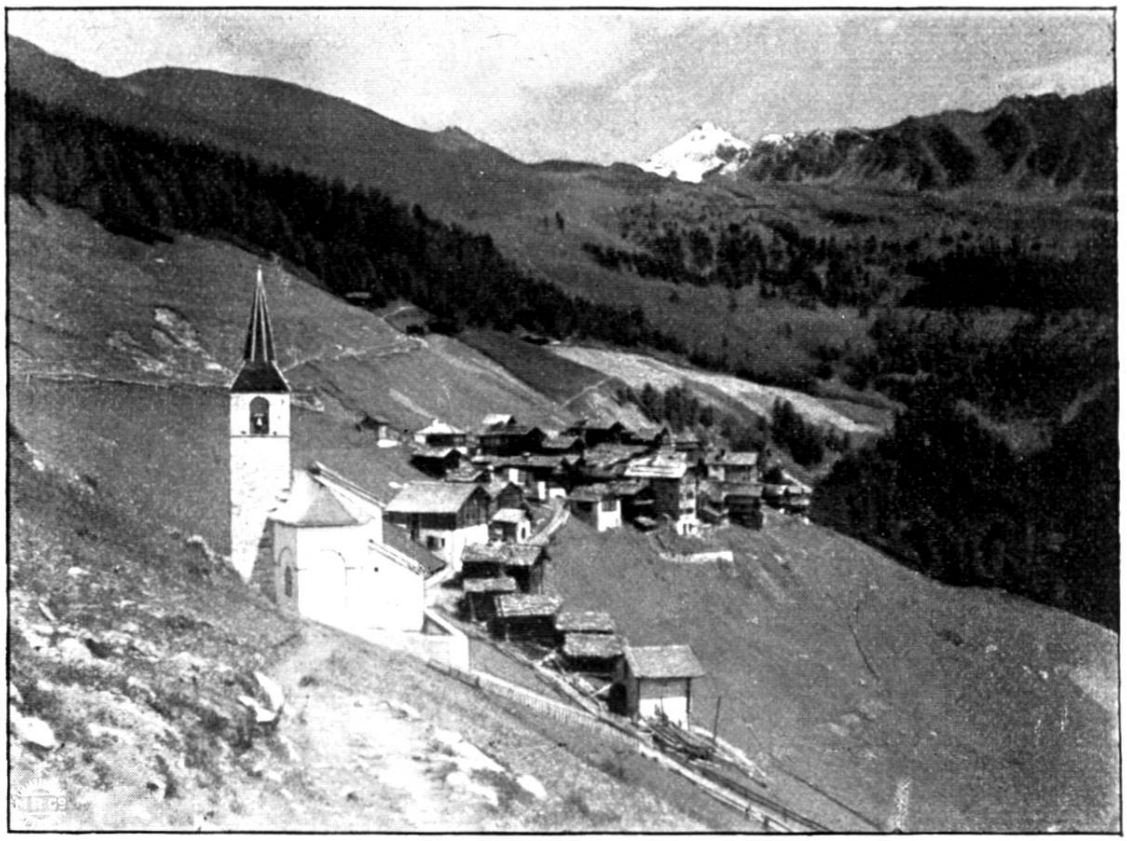

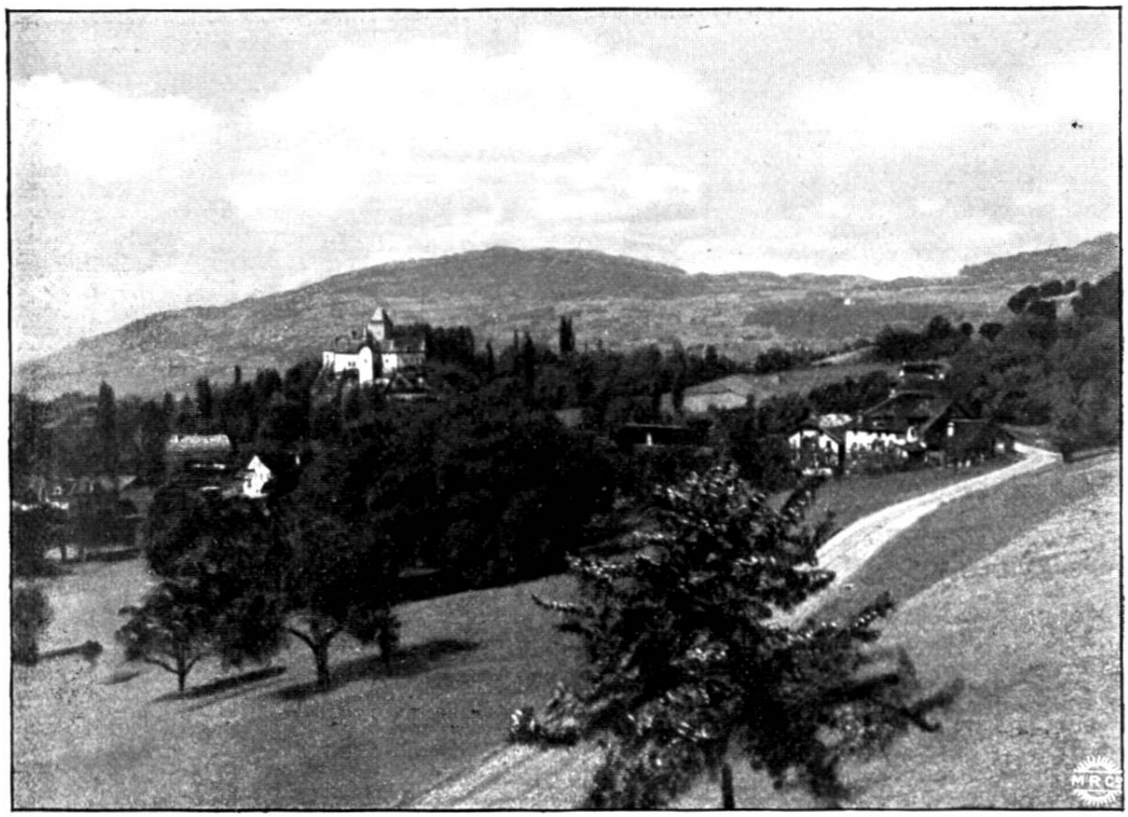

Phototype A. Düeil. Similigravure Meisenbach, Riffarth & Cie, Munich.

*Vue générale de Chandolin (Val d'Anniviers).*
*Le Château et les environs de Blonay (près Vevey).*